







Commune de Morne à l'Eau

Le mardi 6 décembre 2016 à 13h00 au Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la Mer sis 244 boulevard Saint-Germain, la ville de Morne-à-l'Eau signera sa convention particulière d'appui financier au titre du fonds de financement de la transition énergétique.



La ville de Morne-à-l'eau est lauréate de l'appel à projet lancé depuis 2015 par le Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie.

Le projet retenu, **21 actions pour faire de Morne-à-l'eau, un TEPCV d'ici 2020**, traduit la volonté de la municipalité de s'inscrire dans la Transition Energétique, et par conséquent de mettre en œuvre son Agenda 21 local France.

Très concrètement, il s'agira pour la ville de conduire des opérations pilotes, notamment dans le cadre du Projet d'Eco-Quartier du Centre-Bourg de Morne-à-l'Eau :

- 1. Mettre en place un éclairage public solaire haute performance : cette action contribuera à la réduction des consommations d'énergie fossile. Elle permettra aussi de gagner en qualité et en confort urbains, de diminuer le sentiment d'insécurité et donc d'améliorer le cadre de vie de la population,
- 2. **Développer la mobilité durable :** La municipalité souhaite développer la mobilité électrique sur son territoire par l'acquisition de véhicules et de vélos à assistance électrique, le développement d'un système de Taxi Cyclo-Pousse Mornalo,
- 3. Redonner une place plus importante à la nature dans la ville avec la plantation d'arbres, la création d'un vergé partagé,
- 4. **Soutenir l'innovation et l'économie pour la croissance verte** par la création d'une pépinière d'entreprises (Start-Grippon).

Globalement, c'est un programme de 2,7 millions d'euros (2 688 250 € pour être précis), qui sera financé à hauteur de 2 000 000 € par le biais du fonds de financement de la transition énergétique. A partir de la date de signature, la municipalité aura 4 ans pour réaliser son programme.

Une gouvernance dédiée au suivi de ce programme d'action

S'engager dans la transition énergétique pour la croissance verte est un enjeu majeur pour le Maire Philipson FRANCFORT qui assurera le pilotage du programme dans le cadre d'un comité de pilotage dédié. Il sera appuyé par :

- Monsieur Guetty LABUTHIE, 2^{ième} Adjoint au Maire, délégué aux travaux,
- Madame Marie FOUCAN, 5^{ième} Adjoint au Maire, déléguée au développement durable et au développement économique,
- Monsieur Aurel MIRRE, conseiller municipal, délégué à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire élu référent sur le projet d'EcoQuartier AEU2® du centre bourg et sur le réseau URBACT CityMobilNet relatif à la mobilité durable.

Le chef de projet sera Linda DOCAN, Ingénieur territorial, Directrice de l'Environnement et du Développement Durable –chef de projet et coordinatrice du groupe d'action local dans le cadre du réseau CityMobilNet. Elle sera appuyée par :

- Willy CORNELIE, Ingénieur principal, Directeur de l'Aménagement du territoire et des Services Techniques Référent national Agenda 21 chef de projet sur le projet d'EcoQuartier AEU2® du centre bourg,
- Lydie CLAMY, Ingénieur territorial, Directrice de l'Aménagement du Territoire et de l'Occupation des Sols, chef de projet PLU,
- Tony MERLO, Ingénieur territorial, Directeur du Centre Technique Opérationnel, référent sur l'optimisation de la gestion de l'éclairage public,
- Sylviane SOPTA, Attaché principale, Directrice Générale des Services, Directrice des Affaires financières,
- Du chargé de mission Agenda 21 local France

L'Etat via la Préfecture, la DéAL, l'ADEME, la Région Guadeloupe, la CANGT, le Conseil départemental, le Conservatoire du littoral, l'ONF, le Parc National de la Guadeloupe, le SYMEG, la SEM ENR Guadeloupe, Synergîle, EDF, représentant de la société civile viendront renforcer le dispositif de suivi.